



Assises associatives pour une Loire Vivante

Contribuer au nouveau Plan Loire Grandeur Nature 2014-2020 !

Newsletter - Octobre 2014

Les Assises Associatives pour une Loire Vivante, c'est :

- Plus de 80 associations participantes,
- 11 fédérations d'associations impliquées,
- une démarche de concertation citoyenne à l'échelle du fleuve.

Après avoir nourri le futur Plan Loire et contribué à la définition de sa stratégie à long terme par des propositions associatives entre 2010 et 2013, les Assises se poursuivent maintenant sur la définition du programme d'actions du PLGN 4.

Pour un Plan Loire ambitieux, ensemble continuons : à faire circuler l'information entre PLGN et société civile, à être force de propositions, à co-élaborer, à faire entendre la voix des associations !

Un bilan mitigé pour nos Assises Associatives et le futur PLGN

L'année 2014 est symbolique pour le fleuve Loire. Tandis que l'EPL (ex-EPALA) fêtait ses 30 ans en mars, le Plan Loire Grandeur Nature célèbre ses 20 ans... Que de chemin parcouru : au cours de cette période, la Loire a connu un scénario « menace », puis « défense et conflit » en enfin « protection et de développement » avec l'émergence d'une gouvernance sur la Loire encore timide.

Aujourd'hui, nous avons l'assurance que ce programme exemplaire va se poursuivre sur la durée puisque qu'une stratégie à l'horizon 2035 a été élaborée. C'est un premier succès, nos assises avaient montré la nécessité de poursuivre le Plan Loire Grandeur Nature mais la conjoncture pouvait nous faire craindre le pire...

Sur le fond, les travaux actuels d'élaboration du prochain Contrat de Projet Interrégional vont dans la bonne direction pour la Loire même si, au niveau du calendrier, il se fait toujours attendre... Il inscrit notamment explicitement dans ses objectifs une volonté de retour vers une plus grande naturalité et fonctionnalité du fleuve... Il faudra que cette ambition se concrétise en terme de résultats! Au titre des points positifs également, notons la poursuite de l'effort porté pour une meilleure culture du risque ; des objectifs de rééquilibrage du lit incisé, notamment avec la programmation de l'opération entre les Ponts-de-Cé et Nantes ; le rétablissement de la continuité écologique sur des ouvrages très pénalisants pour les poissons migrants, etc.

Cependant, de tels objectifs demandent une gouvernance et des moyens aussi ambitieux... Or, nous en sommes loin. En effet, nous n'avons pas obtenu gain de cause sur nos revendications essentielles !

Dans sa configuration actuelle, même si le dispositif d'ensemble est simplifié, ce futur PLGN échouera à notre avis sur son objectif majeur, à savoir l'apport d'une vision bassin : disparition des plateformes sans formule de remplacement pour garantir la cohésion, désengagement de l'Etat, des Régions « grands maîtres d'œuvres » du futur programme (tant sur le CPIER que sur les fonds européens), pas de « Monsieur Loire » comme nous l'avions proposé comme ambassadeur du programme, quid de l'équipe pluridisciplinaire... voilà qui peut nous interroger sérieusement sur sa cohérence d'ensemble... En terme de lisibilité du futur programme, nous voyons aussi aujourd'hui mal les contours d'une communication optimisée du dispositif... Enfin, du côté de l'implication de la société civile, l'échec est également au rendez-vous : pas de comité citoyen mais un forum des acteurs qui nous semble peu évolué par rapport au dispositif précédent, plus de soutien du PLGN aux Assises Associatives (nous espérons toutefois poursuivre cette action sous une autre forme)... Le nouveau PLGN est loin d'être aussi grandiose que le spectacle donné pour ses 20 ans !

Roberto EPPLE

Le futur Plan Loire Grandeur Nature schématisé

Stratégie 2035

Plan Loire Grandeur Nature 4 2014-2020

Echelle Bassin

- Contrat de Projet Interrégional Loire (CPIER)
- Programme Opérationnel Loire (POI) Feder

Echelle locale

- Tous les dispositifs locaux répondants aux objectifs du Plan Loire (ex : CPER, collectivités, associations, etc.)

Pour plus d'informations sur les Assises, visitez :

www.sosloirevivante.org

Rubrique Assises et Forum Associatif pour une Loire Vivante.

Inscrit sur la durée, car au sein d'une stratégie allant jusqu'en 2035, le futur PLGN voit sa structure d'ensemble simplifiée : il est composé d'un Contrat de Projet Etat-Régions Loire et d'un Programme

Feder, donc des fonds européens. Cependant, tous les projets locaux répondant aux objectifs du futur programme pourront être labellisés « Plan Loire Grandeur Nature ».

La suite en page 2...



Agenda

14.10.2014 :

Dernier comité de programmation
CPIER et Feder

15 au 22 octobre 2014 :

Ateliers de concertation
PNR Estuaire Loire

5-6.11.2014 :

Rencontres migrateurs 2014, Poitiers
www.migrateurs-loire.fr

10.12.2014 :

Forum Loire et Affluents,
Au cœur de l'Europe des Fleuves
Hôtel de Région, Orléans
Inscription sur www.plgn.fr

Octobre 2014 - Avril 2015 :

La Loire en débat à Nantes
Plus d'informations sur le site
www.nantesmetropole.fr

Le Plateau Collaboratif d'échanges du PLGN, c'est quoi ?

Le plateau collaboratif
d'échanges du PLGN est un
site d'échanges et de partage
d'informations sur la Loire et ses
affluents.

Vous, associations, pouvez par
exemple profiter de cet espace
pour faire connaître votre struc-
ture.

Pour vous inscrire, il suffit de
vous rendre sur le site du PLGN :
www.plan-loire.fr

Une programmation prévue pour la fin de l'année

Le prochain POI (fonds européens) aura une enveloppe financière de 33 millions d'euros (dont 2 millions gelés mobilisables à partir de 2019 après atteinte d'un certain nombre de critères). Sa programmation interviendra avant la fin de l'année 2014.

Par contre, la programmation du prochain Contrat de Projets Interrégional Loire est plus compliqué à prévoir du fait du projet de loi sur la réforme territoriale. Même si l'objectif théorique est sa

signature fin d'année 2014, cette réforme risque de bouleverser les calendriers... Rappelons que tout projet pourra être financé par le CPIER s'il relève d'un intérêt bassin, donc concernant au moins deux régions (hormis l'Estuaire qui a un statut à part).

Vous trouverez sur le site du Plan Loire Grandeur Nature le projet de POI Feder Loire actualisé au 14 avril 2014 : www.plan-loire.fr

Une dernière conférence des acteurs festive !



La dernière conférence des acteurs avait pour objet de faire un point d'avancement sur la dernière année de programmation du Plan Loire Grandeur Nature III et de faire valider le rapport annuel d'exécution du PO FEDER Loire. Cela a été également l'occasion de célébrer deux événements forts : la clôture du PO FEDER Loire 2007-2013 et les 20 ans du PLGN. A ce titre, nous avons pu découvrir un spectacle son et lumières de grande qualité dans un cadre majestueux, le château de Sully-sur-Loire. Ne manquait que la présence des élus locaux et de la population !

Côté résultats du programme, les chiffres montrent

une disparité dans l'avancement des projets entre les différentes plateformes. Pour ne citer qu'un exemple, la plateforme Ouvrages Domaniaux et la sécurité civile a déjà contractualisé plus de 92 % de ces crédits tandis que celle de l'Estuaire en est à 54 %.

La conférence des acteurs a également été l'occasion de la présentation d'une évaluation sur les démarches de préservation et de restauration des zones humides du PLGN (cf. notre newsletter précédente). Cette étude fournit des recommandations très intéressantes, en particulier sur le besoin de clarification de la visibilité du PLGN, sur le besoin de simplification des procédures, de renforcer l'impact de la politique à l'échelle du Bassin. Des recommandations que nous avons mis en exergue dans nos Assises... !

Bientôt un label « site Rivières Sauvages » sur le bassin de la Loire ?

En France, seul 1% du linéaire des rivières peut être considéré comme en excellent état ou sauvage. Pour que de tels trésors de biodiversité perdurent, le Fonds pour la conservation des rivières sauvages et European Rivers Network (ERN) ont créé le Label



La rivière Gioume, Creuse.

« Site Rivières Sauvages ». En signant un accord cadre avec ces deux structures, les Agences de l'eau, le Ministère de l'Ecologie et l'ONEMA ont montré leur soutien à ce projet.

Le 11 octobre dernier, la Valserine, dans le département de l'Ain, est devenue la première

rivière labellisée « site Rivières Sauvages ». D'autres devraient suivre très prochainement puisque le Chéran, en Haute-Savoie, et le Travu et le Fangu en Corse sont prêts pour se porter candidats.

Sur le bassin de la Loire aussi les choses commencent à bouger. Le Conseil Général de la Creuse a déjà engagé une étude pour identifier les rivières de son territoire potentiellement éligibles au label et la CLE du SAGE Loire Amont a manifesté son intérêt pour une telle étude.

Le Label Rivières Sauvages, un projet idéal pour le futur PLGN !

Pour en savoir plus, www.rivieres-sauvages.fr



On parle du PLGN sur France 3

L'émission « La Voix est libre » sur France 3 (Auvergne, peut-être nationale) sera consacrée en partie au PLGN samedi 25 octobre à 11h30.

Nous y retrouverons Pierre Mossant du CEN Auvergne, Marc Saumureau, président de la FRANE et Roberto Epple, président de SOS Loire Vivante - ERN France.

Le saviez-vous ?

Base des projets : On peut maintenant consulter en ligne les fiches détaillées des projets soutenus durant le PLGN 3

Pour les consulter, www.plan-loire.fr



Organisé par :



Avec le soutien de :

Contacts :

sosloirevivante@rivernet.org
www.sosloirevivante.org
06 01 45 47 01 (Loire Aval et Moyenne)
06 13 43 52 78 (Loire Amont)

Directeur de publication : Roberto Epple
Comité de rédaction : Simon Burner,
Roberto Epple, Grégory Jovignot, Estelle Lemoine-Maulny.

Création graphique : E. Lemoine-Maulny.
SOS Loire Vivante-ERN France